



Greffe
municipal

Commune d'Oron
Grand-Rue 6
1607 Palézieux-Village
T 021 908 04 15
F 021 908 06 77

Extrait des décisions de la Municipalité - n° 10

Séance du 14 mars 2018 - ouverte à 8 h. - levée à 11h45.

| | |
|-------------------------|---|
| Présidence : | M. Ph. Modoux, Syndic |
| Secrétaire : | M. J.-D. Graz, Secrétaire municipal |
| Municipalité présente : | M. Ph. Modoux, Syndic, M. O. Sonnay, Vice-Syndic, Mme D. Richard-Martignier, Municipale, MM. Ch. Bays, F. Isoz, Th. Menétrey et D. Sonnay, Municipaux |

Naturalisations - Dossier refusé

Le délai accordé étant dépassé et les candidats n'ayant pas apporté la preuve d'une amélioration de leur situation financière, la Municipalité décide de rendre une décision négative.

Saint-Martin - Conférence des syndics de la Veveyse

La Municipalité décide de répondre favorablement à l'invitation de la Commune de Saint-Martin et de participer in corpore à la Conférence des syndics de la Veveyse, le 17 mai 2018.

Oron Classics - Temple de Châtillens - Concerts

La Municipalité décide de donner un préavis favorable sur la demande d'Oron Classics pour l'organisation d'un concert au temple de Châtillens en octobre 2018.

Palézieux - Chamot François - Réfection du pan de toit sud et pose de panneaux solaires - Parcelle RF n° 4

La Municipalité prend note de la demande de M. Chamot pour la réfection du pan de toit sud, le changement de tuiles et la pose de panneaux solaires, et décide de dispenser d'autorisation les panneaux et de prendre en compte la réfection de la toiture comme du simple entretien.

Palézieux - Sunrise - Implantation d'une antenne - Parcelle RF n° 297

La Municipalité décide de délivrer le permis d'utiliser.

Oron-la-Ville - Bellon Raphaël et Laurence - Transformations - Parcelle RF n° 11081

La Municipalité prend note de la demande de modifications pour la création d'une fenêtre dans la cage d'escalier et d'un balcon supplémentaire en façade ouest, et décide donner l'autorisation.

Jeunesse de Palézieux - Souper-Théâtre - Invitation

La Municipalité décide de déléguer M. Daniel Sonnay, Municipal, au souper-théâtre de la Jeunesse de Palézieux, le 24 mars 2018 à la salle polyvalente de Palézieux-Village.

Chiens - Recensement 2018

La Municipalité décide de publier la traditionnelle annonce dans Le Courier concernant le recensement des chiens 2018.



Palézieux - Stand de tir - Programme des tirs

La Municipalité prend note du programme des tirs 2018, et décide de l'approuver.

IDHEAP - Rencontre de politique locale - Invitation

La Municipalité décide de déléguer Mme Richard-Martignier, Municipale, au séminaire organisé par l'IDHEAP sur le thème "Subvention des sociétés locales et contrats de prestations : quels objectifs et quel contrôle ?" le vendredi 27 avril 2018 à Yverdon-les-Bains.

Palézieux - Chemin de la Marouette 1 - Dénonciation

La Municipalité prend note de la dénonciation pour parcage illicite, et décide de délivrer l'ordonnance pénale y relative.

Oron-le-Châtel - Café-restaurant La Chavanne - Ouverture prolongée

La Municipalité décide d'autoriser une ouverture prolongée du Café-restaurant de La Chavanne de 23 h à 3 h, le samedi 24 mars 2018.

Déchets spéciaux ménagers - Groupe de travail DSM

La Municipalité décide de déléguer M. Bays, Municipal, au Groupe de travail DSM qui aura lieu le jeudi 22 mars 2018 à Eclépens.

APROMAD - Comité de direction

La Municipalité décide de déléguer M. Bays, Municipal, à la séance du Comité de direction du 14 mars 2018.

Oron-la-Ville et Palézieux - Déchèteries - Adjudications

La Municipalité décide d'adjuger les travaux de génie civil pour les deux déchèteries à l'entreprise JPF Construction SA.

Eau potable - Remplacement des compteurs

La Municipalité décide d'adjuger à l'entreprise Aquametro, la commande de compteurs de remplacement.

Oron-la-Ville - Chemin de Pradin - Interdiction de circulation

La Municipalité décide de remettre les panneaux d'interdiction de circuler avec un droit limité aux riverains sur le Chemin de Pradin.

ASHB - Terrain de football d'Oron-la-Ville - 2ème Tour

La Municipalité décide d'accepter la liste des matchs prévus au printemps 2018 en rappelant que l'ASHB reste responsable des conséquences que l'exploitation peut avoir sur l'état du terrain, lequel fait trop souvent l'objet de remarques envers la Municipalité.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire


Philippe Modoux


Jean-Daniel Graz

